

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-565/SG/S portant abrogation de l'arrêté n° 70-1318/CG/SAS du 3 novembre 1970 qui rendait obligatoire la vaccination anticholérique

n° 74-565/SG/S

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Date de publication

27 mars 1974

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro

10 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 70-1318/SG/SAS du 3 novembre 1970 rendant obligatoire la vaccination anticholérique pour toute la population du territoire français des Afars et des Issas, est abrogé.